

## Compte-rendu du conseil de l'école maternelle du mardi 11 février 2020

- La séance a commencé à 17h pour se terminer à 18h45.
- Prise de note : Mme LUNVEN
- Compte-rendu : Mme TESTUCCI et Mme LUNVEN
- Ce compte rendu sera transmis au personnel de l'école, aux parents délégués, à Mme l'Inspectrice, au Délégué Départemental, à l'adjoint au maire chargé de l'éducation et des universités et au service de la direction de l'éducation. Et il sera également affiché dans le hall de l'école.
- Étaient présents :
  - Enseignants : Mme EMERY, Mme TESTUCCI, Mme MAGNOULOUX, M. POHL, Mme SALMON, Mme LUNVEN, Mme DOURDIN, Mme ARGENTIERI, Mme DAKESSIAN, Mme BRU
  - Représentant mairie : Mme REVEYRAND
  - DDEN : Mme GAUTHIER
  - Responsable éducatif de proximité : M. HAMADACHE
  - Coordonnateur péri-scolaire : M. DUFOUR
  - Parents délégués : Mme BETRA, Mme CABARET, Mme SIDI IKHLEF, Mme GUELBI, Mme LOUIHICHI, M. LAURENT, Mme TORKI
- Étaient excusées : Mme FERNANDEZ-CAGNA, Inspectrice de l'Éducation Nationale, Mme JULLIEN, Mme PERRET, et Mme ERED, enseignantes, Mme CHENAIT N. Mme ZEGUER, et Mme FATIC, parents délégués.

### **Ordre du jour :**

- 1) Projets pédagogiques en cours
- 2) Point parents délégués
- 3) Point ville
- 4) Questions inscrites à l'ordre du jour

### **1. Projets pédagogiques en cours**

#### **1.1 Actions diverses**

- Le 3ème numéro de notre gazette, qui sera le 1er de cette année scolaire, est en cours d'élaboration. Mme DOURDIN est à nouveau en charge de sa mise en page. Notre « P'tite gazette » devrait paraître en mars. L'accent a été mis sur les jeux, pour que le journal soit directement utilisable par les enfants. La directrice rappelle que ce projet est financé grâce à la subvention de la ville, 500€, et que c'est ce qui permet une distribution gratuite aux familles.
- Le projet de Rallye-lecture a démarré. Les classes ont travaillé sur des albums et ont réalisé des jeux qui sont en train de circuler dans toutes les classes de l'école :
  - TPS1 : Petit Poisson blanc de Guido Van Genechten, avec les marottes, et des jeux pour tous les niveaux

- TPPS2 : Une puce de Laurie Cohen, avec un jeu de numération adapté pour chaque niveau
- PS3 : Zoum Zoum la coccinelle de Edouard Manceau, avec jeu d'association fabriqué par les élèves
- PS4 : Chponk le moustique de Edouard Manceau (élaboration en cours)
- GS5 : La grenouille à grande bouche de Francine Vidal, avec une mise en scène par les élèves par des marottes, et un jeu d'association
- GS6 : Le grillon qui n'a pas de chanson de Éric Carle avec une mise en scène des élèves et un jeu d'association
- MS7 : La grenouille verte de Charles Paulsson, avec un jeu de memory et des marottes fabriquées par les élèves
- MS8 : La coccinelle mal lunée de Éric Carle avec des marottes
- MS9 : La chenille qui fait des trous de Éric Carle, avec des marottes
- GS10 : Nanard le petit têtard de Céline Lamour-Crochet avec des marottes et des jeux pour les GS

Ce projet remplace les projets de défis lecture et de parcours lecture.

- Des sacs à albums réalisés par les classes 5, 6, 8 et 9 ont été transmis au collège. Ils seront mis en scène et présentés aux classes de maternelle en fin d'année. C'est un projet qui existe dans le cadre du réseau REP+.
- Les enseignants attendent encore un peu pour envisager un événement supplémentaire en fonction de l'argent disponible : sortie au cinéma, animation kapla...
- Le 1er marché d'hiver de l'école maternelle aura lieu jeudi 20 janvier de 8h à 8h45 et de 15h40 à 18h. Seront en vente des objets, notamment des gâteaux, fabriqués en classe. Tous les bénéfices seront reversés à la coopérative scolaire. Le stand sera tenu par des enseignants et des parents délégués. Un mot sera collé dans les cahiers, invitant à acheter le matin le goûter du soir pour le périscolaire. Un sms de rappel sera envoyé la veille aux familles.
- Les représentations de chorale auront lieu mercredi 3 juin, jeudi 4 juin et vendredi 5 juin. Des mots ont été collés dans les cahiers. Des parents délégués ont proposé de réaliser un CD avec les chants enregistrés pour les vendre le jour des représentations (pré-vente en amont). Le coût auprès de la SACEM pour 5 chants, si le CD vendu 5€ et tiré à 150 exemplaires, est de 50€.

Une maman s'est proposée d'enregistrer les enfants et de faire le montage mais elle ne sera finalement pas disponible. Mme TESTUCCI propose de s'en occuper.

Mme TORKI remarque que les enfants sont déjà enregistrés pendant la représentation de la chorale car les parents les filment. Mais un enregistrement en amont serait de meilleure qualité, et on pourrait y inclure un chant bonus.

Il faudra aussi prévoir la dépense du matériel : CD et boîtiers. Car un lien pour télécharger l'enregistrement risquerait de ne pas rapporter autant d'argent. Une classe pourra faire la jaquette du CD.

Il est décidé de faire un sondage pour voir si les parents sont intéressés. Il sera collé dans les cahiers au mois de mars. Le prix (5€) sera indiqué mais pas le nombre de chansons.

Il faudra se réunir en plus petit comité pour que ce projet se concrétise.

- En plus du projet de liaison crèche-école avec Babil'home, un partenariat avec la crèche Flora Tristan est en train de se mettre en place. Le but sera identique : faire découvrir l'école à des enfants de la crèche. L'Objectif est de dédramatiser la rentrée à l'école.
- Dans le cadre du projet de « Parcours lecteur », deux services civiques ont été recrutés pour la BCD. La présence de Wiam et Cissé permet de faciliter le projet, notamment le travail avec le PAC, et surtout d'offrir aux élèves un accueil de meilleure qualité.
- A l'occasion des « Semaines de l'école maternelle », qui ont commencées le 3 février et qui se terminent le 14 février, les enseignants ont ouvert les portes des classes. Des plannings ont été affichés devant chaque classe. Le but était de proposer non seulement de partager une séance de vie dans la classe, mais aussi de nous faire profiter d'un talent ou d'une activité. Un papa est venu jouer du saxophone. Un autre a fait des plantations. Une maman a lu une histoire en français et en arabe ; une deuxième est venue parler arménien. Une autre a amené le poisson rouge de sa fille en classe. Des élèves ont vu un chat, un bébé, ont fait de la cuisine, ont assisté à une démonstration de magie. La directrice rappelle de ne pas hésiter à en parler aux familles, car tout le monde a un talent ou une activité à faire partager. On peut même demander des idées aux enfants.

## 1.2 Événements festifs

- La date du carnaval va être fixée au prochain conseil des maîtres. Les années précédentes, les classes défilaient dans le quartier, avec parfois : un parcours différent en fonction de l'âge des enfants, une participation de la crèche ou un lancer de confettis. Tout le monde finissait dans la cour de la maternelle. L'an dernier, le défilé a eu lieu dans la cour avec de la musique. C'était festif et sécurisant, les enseignants ont apprécié de pouvoir voir les autres classes, contrairement à un défilé dans la rue. Mais c'était trop court selon les parents. Il n'y a jamais eu de problème de sécurité pendant le défilé dans le quartier, car il y a de nombreux accompagnateurs.

Pour cette année, les parents délégués laissent le choix de l'organisation aux enseignants. La décision sera prise en conseil des maîtres. Les enfants pourront se déguiser librement.

- La kermesse est prévue le vendredi 19/06 de 17h à 19h, sous réserve d'avoir l'accord de l'occupation des locaux. Elle aurait lieu dans les cours de récréation (maternelle et élémentaire), en tenant les bâtiments fermés, et en accueillant les familles par l'entrée des CP au n° 51. Les conditions d'accès restent à définir : distribution en amont (mais pas trop tôt pour éviter les photocopies) d'un nombre (à définir) d'invitations par famille.

Des stands payant sont envisagés : buvette, tombola, stand de maquillage, château gonflable. Il n'y aurait pas de manipulation d'argent sur les stands, mais à un seul endroit avec un achat de carnets de tickets.

Quatre stands de jeux gratuits sont prévus, de type pêche aux canards ou chamboule-tout.

Les parents et la directrice ont commencé à démarcher des commerçants pour les lots.

Un mois avant le jour J, il faudra recruter du monde, aussi bien en interne (enseignants, ATSEM, AESH...) qu'auprès des familles de l'école. Des enseignants sont dorénavant et déjà volontaires.

## **2. Point parents délégués**

- La vente de gâteaux du 19 décembre a rapporté 200€. Elle va être reconduite en période 4 et 5, et aura peut être lieu un mercredi midi pour proposer un buffet salé. Au printemps, on espère que la vente pourra avoir lieu dehors.

Il est envisagé de solliciter les parents des élèves, et pas seulement les délégués, pour la confection des gâteaux. Dans un souci d'équité, la directrice propose que 5 classes le soient pour la vente en période 4, et 5 autres en période 5, la vente restant ouverte à tous.

Il sera demandé aux parents qui cuisinent de préparer une note indiquant la composition des gâteaux pour l'afficher pendant la vente, même si la responsabilité incombe aux familles qui achètent les gâteaux.

- Il a été demandé un ordre du jour plus détaillé pour le conseil d'école. La directrice en est consciente mais l'équipe a été prise par le temps.

- Le début d'année est assez calme du côté des parents délégués.

## **3. Point ville**

- Les effectifs des classes de TPS et PS augmentent l'après-midi. Un 4ème lieu de repos a été ouvert : il s'agit de la salle de couchettes attenant à la classe 9, à l'étage de l'annexe. Cet espace accueille désormais des externes des classes 2 et 4 : les parents les y déposent directement en arrivant à 13h50. Puis les enfants regagnent leur bâtiment et leurs classes à leur réveil. Cette solution est la seule possible alors que ce n'est pas l'idéal pour les enfants. L'équipe est confrontée à un problème de locaux, car il y a dans l'absolu 97 enfants à coucher pour environ 70 places.

- M. HAMADACHE et M. DUFOUR ont participé à un conseil de cycle à la demande des enseignants pour la question du temps périscolaire. En effet, les enseignants ont constaté une grande fatigabilité des enfants due à une journée très longue dans les locaux scolaires, sans récréation l'après-midi et avec beaucoup de temps contraint. Certains enfants ne sortent plus à l'extérieur après 10h15.

M. DUFOUR indique que le constat est le même pour les encadrants et les animateurs. Cela a été évoqué hier lors d'une réunion. Actuellement, après la récupération des enfants dans les classes, il y a les activités, le goûter, et le départ du temps court, et d'autres activités pour le temps long. A partir de la prochaine période, le goûter aura lieu directement, suivi d'une récréation jusqu'à 16h25. Cela se fera dehors s'il fait beau, et en cas de pluie ou de froid dans la salle de motricité (avec des jeux libres à la place de la récréation). Ainsi, chaque enfant pourra à son rythme manger puis jouer librement.

Puis les enfants seront rassemblés (dissociation des TPS/PS des MS/GS) pour chaque tranche d'âge. Ils ne resteront pas forcément avec les élèves de leur classe ; cela permettra notamment d'équilibrer les effectifs des groupes. Les Moyens et Grands choisiront parmi 3 activités, par exemple : activité sportive, activité manuelle, jeux de construction. Les Tout-Petits et Petits seront divisés en deux groupes, avec possibilité

d'aménagement d'espaces et d'activités. Le but est de laisser plus de liberté aux enfants tout en leur proposant des activités dirigées de qualité.

Les enseignants de TPS/PS proposent d'habiller les élèves pour 15h50.

- Un parent délégué s'inquiétait du non-remplacement des ATSEM notamment les jours de grève. Mme REVEYRAND et M. HAMADACHE rappellent que la loi n'autorise pas le remplacement sur les jours de grève.
- Un parent délégué a demandé si des parents pouvaient aider en classe les jours sans ATSEM. Mme REVEYRAND et M. HAMADACHE indiquent que les ATSEM sont formées et embauchées par la ville pour cette mission précise. Cela est donc impossible pour des questions de responsabilité.
- M. HAMADACHE précise que les ATSEM sont plus assidues. Mme TESTUCCI précise que le problème n'était pas cela mais leur non remplacement.
- La directrice demande où en est le traitement des besoins suivants, déjà évoqués lors du conseil d'école du 07 novembre dernier :

- Les tracés de cour ont été validés par la commission équipement pour l'année scolaire 2018/2019 et ne sont toujours pas réalisés. Cela révolte Mme TESTUCCI.  
Mme REVEYRAND et M. HAMADACHE n'ont pas de réponse à apporter. C'est remonté au service technique. L'inspection a conseillé aux enseignants de refaire la demande pour cette année. Mme REVEYRAND pensait que ça avait été fait. Elle s'engage à donner une réponse précise à ce sujet d'ici la fin de la semaine.
- La poignée de la porte du bâtiment est mobile (signalé depuis septembre 2018 et évoqué à deux conseils d'école). Cela représente un danger d'autant plus que l'école est en plan Vigipirate.  
Mme REVEYRAND s'engage à donner une réponse précise à ce sujet d'ici la fin de la semaine.
- La porte du hall peut être ouverte par les élèves en récréation.  
Mme REVEYRAND ne peut pas donner de réponse. La directrice s'en indignent car cela représente un danger pour les enfants et cela a été signalé la 1ère fois en septembre 2018.
- Les portes du couloir et de la petite salle de jeux ne sont pas reliées au système aimanté coupe-feu (signalé depuis septembre 2018).  
Mme REVEYRAND propose qu'elles restent fermées. Mais la double-porte vitrée est dangereuse car il n'y a pas de pince doigt et elle est empruntée par trop de monde pendant la journée.
- Le chauffage dans la couchette de l'annexe n'est pas raccordé au réseau.  
Il n'y a pas de réponse.

Il semble y avoir un problème de transmission des demandes. Un nouveau circuit de traitement a été mis en place et cela devrait résoudre les problèmes (sauf celui des tracés de cours qui dépend d'une commission spécifique). Des enseignants demandent s'il n'y a pas un numéro à appeler, ou si une personne du service technique pourrait venir au dernier conseil d'école. Mme TESTUCCI répond qu'il a été demandé aux directeurs en réunion à la mairie, d'arrêter de multiplier les interlocuteurs, et que toutes les demandes passent par le mail de la direction de l'éducation.

Mme TESTUCCI rappelle que c'est le gardien qui est en charge des demandes d'intervention mais qu'il n'est pas remplacé quand il est absent.

Mme REVEYRAND indique qu'elle fait remonter les choses après chaque conseil d'école et qu'elle pensait que les problèmes étaient réglés. Elle fait part de son mécontentement face à ces problèmes non résolus.

- Les points suivants ont fait l'objet de demandes d'intervention mais n'ont pas été traités :
  - store cassé dans la petite salle de motricité
  - interphone qui ne s'ouvre pas à distance
  - demande des plans du bâti avec les numéros de salles
  - thermostats bloqués ou inexistantes dans les salles de classe de l'étage, ce qui engendre des températures très élevées lorsqu'il fait froid dehors
- Concernant le recensement pluriannuel des travaux, les besoins sont les suivants :
  - pose de plaques devant l'école : « école maternelle » / « école élémentaire » (il n'y a aucune indication à ce jour à côté des sonnettes) (déjà demandé en mars 2019)
  - réfection des sanitaires du rdc (déjà demandé en mars 2019)
  - réfection des sanitaires de l'étage (déjà demandé en mars 2019)
  - clôture dans la cour de la maternelle (nouvelle demande cette année)
- Enfin, la demande de mobilier scolaire faite en décembre 2018 n'a toujours pas été traitée. M. HAMADACHE indique que ça sera livré à la mi-mars.

#### **4. Questions inscrites à l'ordre du jour**

- Le prochain conseil d'école est fixé au lundi 8 juin à 17h.
- Aucune autre question diverse n'a été inscrite à l'ordre du jour.